

PROCEDURE VENTE DE VIGNETTES DE STATIONNEMENT 2019

Le stationnement par horodateurs sera payant du samedi 9 février 2019 au dimanche 3 novembre 2019.

Une autorisation de stationnement valable pour l'année 2019 sera délivrée sous forme d'une vignette autocollante qui devra **obligatoirement** être positionnée au centre du pare-brise sous le rétroviseur.

**A COMPTER DU LUNDI 2 SEPTEMBRE
LES VIGNETTES SONT EN VENTE DIRECT
AU BUREAU DOMAINE PUBLIC, 5 Avenue Aristide BRIAND
OU
DEPOT DE DOSSIER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT PAR CHEQUE
DANS LES BOITES AUX LETTRES DU SERVICE DOMAINE PUBLIC
5, Avenue Aristide BRIAND ET/OU 6 Square Gabriel PERI
PUIS RETRAIT DE LA VIGNETTE AU BUREAU DOMAINE PUBLIC
5 Avenue Aristide BRIAND
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H A 12H ET DE 13H30 A 16H
(PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE) – 72 H DE DELAI DE TRAITEMENT**

RESIDENT

VENTE DU LUNDI AU VENDREDI : DE 9H A 12H

LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE EST DISPONIBLE DANS LES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX ET TELECHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

TARIFS :

8 Euros pour le premier véhicule

15 Euros pour chaque véhicule suivant

PIECES A FOURNIR :

TAXE D'HABITATION 2018

NOUVEAU RESIDENT : BAIL NON MANUSCRIT

REDIGE PAR UNE AGENCE **OU** ACTE ACHAT

+

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE DE L'ANNEE EN COURS : FACTURE EDF **OU** EAU **OU** GAZ **OU** TEL **OU** ASSURANCE HABITATION

+

CARTE(S) GRISE(S)

(SI VEHICULE DE SOCIETE FOURNIR ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR OU DERNIER BULLETIN DE SALAIRE)

+

PAIEMENT

CB,

ESPECES,

CHEQUE A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC



EMPLOYE NON-RESIDENT TRAVAILLANT EN FRONT DE MER

VENTE DU LUNDI AU VENDREDI : DE 9H A 12H

LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE EST DISPONIBLE DANS LES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX ET TELECHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

TARIF :

25 Euros par mois

PIECES A FOURNIR :

CONTRAT DE TRAVAIL

+

CARTE(S) GRISE(S)

+

PAIEMENT

CB,

ESPECES,

CHEQUE A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC



